

Un masque tissu catégorie 2, c'est quoi ?

La recommandation AFNOR (AFNOR Spec S76-001) pour un masque de catégorie 2 c'est d'offrir une filtration de 70% des particules de 3 microns et plus et une perméabilité à l'air de 96 litres par m² à la seconde.

Le pouvoir filtrant ne dépend pas du nombre de couches, mais de la « densité » de fils tissés au m² et du diamètre du fil.

Les produits proposés par BHD utilisent un fil à la fois très fin (50 mètres de fil pour faire 1 gramme) et un tissage dense (60 fils au cm²) afin de réduire l'espace entre chaque fil. Un masque BHD c'est donc 8 grammes de tissu (soit 400 mètres de fil et 4 grammes pour les coutures et les élastiques). Ce tissu a été testé par la DGA et répond aux recommandations préconisées par l'AFNOR.

Alors, pourquoi parler de masques avec 2 ou 3 couches ?

La vélocité de la crise Covid19 a nécessité d'utiliser les tissus disponibles qui n'offrent pas forcément de bonnes capacités filtrantes et pas forcément les tissus les plus appropriés. C'est pourquoi un certain nombre d'acteurs dans les médias et sur Internet ont recommandé, pour cadrer la fabrication par les particuliers et des néofabricants, des solutions à plusieurs couches afin d'atteindre la recommandation AFNOR.

Pour autant les tisseurs maîtrisent bien évidemment la fabrication d'un tissu performant en une seule couche. BHD, leader européen de la confection en toile technique a pu se procurer auprès des tisseurs ce type de tissus qui est utilisé pour la fabrication de ses masques.

Plus d'informations sur les masques : www.afnor.org/faq-masques-barrieres/

